



INFO-NÉGO

30 NOVEMBRE 2017

Un pas dans la bonne direction !

Notre mobilisation porte lentement ses fruits! À la suite de toutes nos actions publiques des derniers mois dont notre dernier coup d'éclat à Québec la semaine dernière, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, annonçait, ce 29 novembre, un ajout de ressources important dans le secteur.

Certes, il reste encore du travail à faire aux tables de négociation, mais cette annonce va dans le bon sens. Surtout, il faut retenir que c'est grâce à notre mobilisation, à notre détermination, que le gouvernement s'est vu forcé de bouger.

L'annonce du gouvernement porte sur l'ajout de 22 véhicules et la conversion de neuf horaires de faction en horaires à l'heure, qui s'ajoutent à aux conversions d'horaires qui avaient été annoncées précédemment. Cette annonce fait suite aux travaux que nous avons menés avec le MSSS au cours des dernières semaines, notamment sur les horaires de faction.

En ce qui a trait aux ajouts de véhicules, le Ministère annonce un total de 133 000 heures de services supplémentaires partout au Québec. Les syndicats CSN des zones suivantes sont concernés :

- Montréal et Laval : 10 véhicules
- Québec : 4 véhicules
- Longueuil : 3 véhicules
- Salaberry-de-Valleyfield : 2 véhicules

En ce qui trait aux horaires de faction, il y aura conversion en horaires à l'heure dans ces zones où travaillent des membres de syndicats CSN :

- Saint-Paulin
- Lotbinière
- Waterloo

Ces conversions s'ajoutent à celles déjà annoncées qui touchaient des membres CSN à :

- Rouyn-Noranda (2 véhicules)
- Cowansville
- Sept-Îles
- Ormstown (2 véhicules)
- Oka

Bref, tous nos objectifs ne sont pas encore atteints, mais il faut se réjouir de ces annonces qui auront un impact positif sur notre qualité de vie au travail ainsi que sur la qualité des services à la population.

Gardons le cap

Il nous faut toutefois garder le cap, car il manque encore certains éléments pour nous permettre de conclure ces négociations. Pour finaliser une entente de principe sur laquelle tous les membres auront le dernier mot, il faudra :

- terminer les travaux sur un nouveau régime de retraite à prestations déterminées auquel tous les intervenants du secteur doivent se rallier;
- instaurer un mécanisme sur le fardeau de tâche, dans toutes les conventions collectives, afin que nous puissions continuer de nous attaquer aux problèmes de surcharge de travail dès qu'ils se manifestent;



- la conversion d'horaires de faction en horaires à l'heure dans d'autres zones prioritaires ainsi que l'établissement d'un processus clair et transparent menant à la conversion des horaires pour le futur, dans toute autre zone suivant l'évolution démographique et la croissance de la demande de services.

Négociations

Le ministre Barrette a également annoncé ce matin une reprise des négociations avec la CSAQ sur le contrat à budget. Rappelons qu'à cause du conflit qui les oppose, nos négociations pour le renouvellement des conventions collectives sont au point mort avec la CSAQ.

Du côté de la coalition (CTAQ, CETAM, CTAE, APAR), notre comité national de négociation a réalisé beaucoup de progrès. Le seul élément qui demeure en litige est la lettre d'entente sur le fardeau de tâches que nous souhaitons intégrer à toutes les conventions collectives. Rappelons que cette disposition n'entraîne pratiquement aucun coût pour les employeurs, mais qu'elle nous permettra d'intervenir syndicalement afin de lutter contre la surcharge de travail.

Enfin, du côté d'Urgences-santé, l'entente de principe conclue en juillet dernier demeure incomplète, notamment parce que le MSSS a été incapable jusqu'à maintenant de conclure les travaux pour la mise en place d'un régime de retraite provincial.